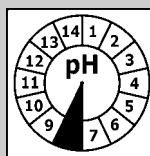
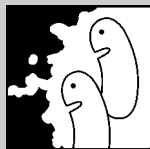




Surfaces et sols

BIOLIC CED

Nettoyant biologique des surfaces sanitaires « Destructeur d'odeurs »



- **Economique**, ses différentes souches produisent de multiples enzymes (lipases, cellulases, amylases et protéases) permettant de dégrader rapidement et économiquement les surfaces sanitaires.
- **Polyvalent**, contient des tensioactifs, des microorganismes spécialisés, qui éliminent les salissures les plus tenaces, et des agents qui neutralisent durablement les mauvaises odeurs tout en laissant un agréable parfum.
- **Rémanent**, les micro-organismes nettoient en profondeur les surfaces poreuses et dégradent les molécules responsables des odeurs déplaisantes sans recourir à des agents masquants ou oxydants chimiques dangereux.
- **Respectueux de l'environnement** les micro-organismes poursuivent leurs actions dans les systèmes d'épuration situés en aval (siphons, canalisations, bacs, drains,...).

Composition :

Parmi les principaux composants : Agents de surfaces, micro-organismes non pathogènes stabilisés, parfum, conservateurs. Les agents de surface contenus dans BIOLIC CED sont conformes aux critères de biodégradabilité finale définis à l'annexe III du Règlement N°648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 Mars 2004 relatif aux détergents (Biodégradabilité finale d'au moins 60 % en 28 Jours).

Caractéristiques techniques :

Liquide bleu parfumé: eucalyptus
Comptage bactérien = 0.6×10^7 ufc/mL
pH = 8.2 - 8.6
Densité = environ 1g/cm³

Domaines d'utilisation :

S'utilise pour le nettoyage des sanitaires avec contrôle des odeurs sur les surfaces poreuses : terre cuite, carrelages, éviers, douches, murs et sols, cuvettes de WC et urinoirs, chromes, miroirs, ...
Idéal pour l'hôtellerie, la restauration et les **compagnies de transport** pour toutes les surfaces lavables. Il est conseillé non seulement pour l'entretien des sanitaires et mais aussi pour le parfait écoulement des canalisations attenantes dans les hôtels, les maisons de retraite, cliniques, hôpitaux, établissements scolaires, cliniques vétérinaires, gymnases, piscines, ... et d'une manière générale tous les sites recevant du public.

Mode d'emploi :

- **Nettoyage général** - Diluer 25 à 50ml dans 5 litres d'eau tiède soit 0.5 à 1%. Enlève salissures et résidus organiques en profondeur dans les pores de la céramique, les joints de carrelage, sols, douches, éviers,...

- **Odeurs** - Pulvériser une solution pure ou diluée à 50 % avec de l'eau tiède autour et dans toilettes, les urinoirs, éviers, douches, et laisser sécher.
Température d'utilisation conseillée : de 15 à 40°C

Conditionnement :

Référence produit :

Bio77 Carton de 12 x 1 L

Précautions d'emploi et de stockage :

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Manipuler mains sèches. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. Conserver hors de toute source d'ignition. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protection de l'environnement :

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande ou sur Internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr). Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

* Les microorganismes contenus dans le BIOLIC DCE sont du groupe 1 selon les critères de la Directive Européenne 2000/54/EC (protections des travailleurs des risques causés par l'exposition aux agents biologiques) et tous ces micro-organismes ont été sélectionnés dans l'environnement et ne sont pas modifiés génétiquement selon les définitions de la Directive européenne 2001/18/CE (relative à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement)



Système de management
qualité & environnemental
certifié